Les prix de l'électricité pour



DRIVE pro 3 ans (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix octobre 2020 (*) - TVA exclue

Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")

Les prix qui vous sont facturés sont constitués des 3 parties suivantes: le prix de l'électricité et les coûts d'énergie verte et le cas échéant de cogénération sous le point 1, les Coûts de Réseaux (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) détaillés sous le point 2 et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics, détaillés sous le point 3.

1. PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 3 ANS

	3 ANS
NORMAL	
Redevance fixe (€/an)	90,00
Prix par kWh (c€/kWh)	5,190
BIHORAIRE	
Redevance fixe (€/an)	90,00
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	6,206
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	4,202
EXCLUSIF NUIT	
Prix par kWh (c€/kWh)	4,734

COUTS ENERGIE VERTE

		2020
		Région
		Bruxelles-Capitale
Coûts énergie verte (1)	(c€/kWh)	1,000

2. COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT (2)

	DISTRIBUTION					TRANSPORT	
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Tarif prosommateur (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/kVA/an)	(c€/kWh)
SIBELGA	7,02	7,02	5,12	5,12	10,23	-	2,03

Terme de puissance mise à disposition		
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	
<= 13 kVA	27,02	
> 13 kVA	54.06	

SUPPLEMENTS				
Gestionnaire du réseau de distribution	Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (4)	Redevance raccordement	Total Suppléments
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	0,19261	0,31805	-	0,51066

۲.		
Electrabel sa -	Droit pour le financement Obligations de Servi Montants indexés pour 2020.	ce Public.
	Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)
_F_DRIVE_3_Fr_B 23/09/2020	<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 10,08 16,20 20,28 30,36 40,44 81,00 131,64
ا≒		







- (*) Prix valables pour tout contrat conclu entre le 1er octobre 2020 et le 31 octobre 2020 et commençant au plus tard le 30 avril 2021.
- (1) Ces coûts sont calculés de la manière suivante: Q x Pc pour le coût énergie verte ainsi que le coût cogénération pour la Région Flamande. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du Client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (hors TVA) pour l'énergie verte à 71 € en Wallonie, à 100 € à Bruxelles et à 95 € en Flandres. Le prix par certificat de cogénération en Flandres s'élève à 25 €. Les coûts sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.
- (2) Les tarifs de réseau de distribution/transport applicables à partir du 23 septembre 2020, sont approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL).
- (2) Eas faints de reseau de distribution/transport applicatives à partir du 2s septembre 2020, soin applicaves par la CRE2 et les régulareurs régionators représentations et les fairles prosommateur s'applique à tous les utilisateurs du réseau qui ont une installation de production d'une puissance maximale de 10 kVA. Il s'agit des utilisateurs du réseau raccordés au réseau qui ont une installation de production d'une puissance maximale de 10 kVA. Il s'agit des utilisateurs du réseau raccordés au réseau passe tension et disposant d'un compteur d'électricité fournant à l'envers. Le tarif prosommateur est porté en compte à partir du 1er juillet 2015 au prorata de l'année civile. Pour de plus amples informations : www.VREG.be. Pour la Région Wallonne, veuillez noter que le tarif prosommateur repris ci-dessus sera applicable à partir de la date fixée par les autorités compétentes. Veuillez consulter pour de plus amples informations: www.cwape.be
- (4) Pas soumis à la TVA.

Drive pro est une offre réservée aux clients professionnels propriétaires ou utilisateurs d'une voiture électrique rechargeable, sous réserve de remplir une déclaration sur l'honneur que nous pouvons vérifier à tout moment. Toute la consommation d'électricité verte prélevée à votre Point de prélèvement bénéficie de cette offre.

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de DRIVE pro 3 ans: sources d'énergie renouvelables (100 %).

